

LE SAMEDI 11 AVRIL 2020
@ 13h25

DESTINATAIRES : Membres des fédérations sportives du Québec ;
Membres régionaux ;
Membres partenaires ;
CA et employés de **SPORTSQUÉBEC** ;
DG des COFJQ 2020, 2021 et 2022 ;
Partenaires corporatifs ciblés.

DE : Alain Deschamps
Directeur général de **SPORTSQUÉBEC**

SUJETS : Coronavirus COVID-19
L'état de la situation – point de vue et communications de **SPORTSQUÉBEC**
Nouvelles

Bonjour,

Suite aux points de presse quotidiens du Premier Ministre du Canada (vers 11h15), Monsieur Justin Trudeau, ainsi que celui du Premier Ministre du Québec (vers 13h00), Monsieur François Legault, en lien avec la situation du Coronavirus COVID-19, vous trouverez ci-dessous certains éléments d'utilité que nous vous partageons.

La Corporation **SPORTSQUÉBEC** privilégie ce point de correspondance afin de vous communiquer certaines nouvelles/annonces au bénéfice de la collectivité sportive du Québec.

1. NOUVELLES MESURES, ANNONCES ET RAPPELS.

Gouvernement fédéral : (RAPPEL)

- La Chambre des Communes et le Sénat sont appelés, ce samedi, afin d'adopter le programme de subvention salariale de 75% pour les entreprises (Compte d'urgence pour entreprises canadiennes).

Gouvernement du Québec : (RAPPELS)

- Québec met fin au transfert de patients vers les CHSLD ;
- Vers une relance économique lente et progressive – possibilité de considérer le tout avant même le 4 mai ;
 - Bien que ce soient des scénarios contemplés, il devra y avoir accord de la Santé publique ;
- D'ici quelques jours nous devrions atteindre le pic de la situation pandémique actuelle ;
- **Relâche du point de presse ce dimanche 12 avril 2020 ;**
- Respecter les consignes de Santé publique – chacun doit faire sa part ;
- Le Gouvernement du Québec, en lien avec les municipalités concernées, maintien une vigie sur la crûe des eaux printanière – tout rassemblement est à éviter.

2. RÉCENTES NOUVELLES ET ENTREVUES DANS LES MÉDIAS.

En fin d'après-midi hier, **SPORTSQUÉBEC** vous a acheminé une correspondance suite à un arrêt ministériel (*voir lien ci-après) annonçant la cessation des festivals, ainsi que des événements publics sportifs et culturels prévus sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020. Ce fut une annonce précipitée qui méritait des éléments de clarifications compte-tenu de l'impact additionnel sur notre milieu.

*Arrêt ministériel :

<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2804109350>

Bien qu'incomplet, l'article du journaliste Alexandre Pratt dans La Presse de ce matin apportait un certain éclairage :

https://plus.lapresse.ca/screens/4b9c8fe5-5ee9-4735-afe8-342aa9b5d695_7C_0.html?utm_medium=Ulink&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

SPORTSQUÉBEC a entretenu des conversations en soirée (hier) auprès du Cabinet afin de le sensibiliser à notre situation et d'apporter le discernement souhaité auprès du milieu du sport amateur québécois, tout en respectant les consignes de la Santé publique.

Je vous invite à prendre connaissance de la correspondance suivante de notre Ministre déléguée à l'Éducation, Madame Isabelle Charest :

« Bonjour,

La présente a pour objectif de clarifier les informations qui ont été rendues publiques hier concernant les événements sportifs. Nous sommes conscients qu'une certaine confusion ait pu être créée par cette annonce qui concerne d'abord et avant tout les grands événements publics. Il est important pour nous d'apporter certaines précisions.

D'abord, notre priorité demeure de permettre aux enfants et à la population en général de retrouver leurs activités sportives et de loisir aussi rapidement que possible. C'est pourquoi nous demeurons en contact constant avec la Direction de la Santé publique pour suivre l'évolution des recommandations sanitaires et adapter nos actions en fonction de celles-ci.

Actuellement, les directives de la Santé publique ne nous permettent pas de donner le feu vert à la reprise normale des activités sportives et de loisir organisées. Toutefois, ces directives vont certainement évoluer dans les prochaines semaines et nous nous adapterons en conséquence.

L'annulation des événements annoncée hier vise en effet les événements grands publics et à grande affluence, soit des événements qui rassemblent beaucoup de personnes et durant lesquelles il serait impossible de respecter les règles sanitaires en vigueur, dont la distanciation sociale.

Cette mesure ne vise pas les activités régulières des fédérations sportives et des organismes de loisir lorsque ces activités se déroulent en respect des règles sanitaires et gouvernementales en vigueur.

Soyez assurés de notre volonté de voir nos enfants retrouver leurs coéquipiers cet été et de vous permettre de reprendre vos activités avant le 31 août 2020. Pour y arriver, nous suivrons la situation de près, nous demeurerons en contact avec vous et avec la Direction de la Santé publique pour que ce retour à la normale se fasse en concordance avec les directives sanitaires. »

Isabelle Charest
Ministre déléguée à l'Éducation
Et ministre responsable de la Condition féminine

Aussi, à compter 14h30, nous vous communiquerons le communiqué de presse de notre Ministre déléguée à l'Éducation, Madame Isabelle Charest qui apporte un éclairage complémentaire et fort apprécié.

2.1 VIGIE DES DIFFÉRENTS POINTS DE PRESSE – FIN DE SEMAINE DE PÂQUES.

SPORTSQUÉBEC poursuivra la vigie de l'actualité en lien avec la COVID-19 tout au long de la fin de semaine de Pâques. **Cependant, ce dimanche, nous ferons exceptionnellement relâche.**

Nous reprendrons du service ce lundi 13 avril tel qu'à l'habitude.

3. SERVICES D'AIDE ET RESSOURCES DISPONIBLES.

Signes et/ou symptômes – assistance :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

- Voici la ligne téléphonique privilégiée pour toute question : **1-877 644-4545**
- Respecter toutes les directives et consignes de la Santé publique et du Gouvernement du Québec.

Sport'Aide vous propose son offre de service élargie :

- Liens utiles : www.sportaide.ca
- Ligne téléphonique et SMS : 1-833 211 AIDE (2433)

Bon congé de Pâques à vous ainsi qu'à vos proches tenant compte de cette nouvelle « normalité »!

Le directeur général,

- Alain Deschamps